

Paris le 24 juillet 1900

104, rue d'Assas

Monsieur et Vénéré Professeur



Je me proposais d'aller vous voir
ces-jours-ci, mais j'ai appris que
vous aviez déjà quitté Paris.

J'espère bien pouvoir vous saluer
avant mon départ, qui aura lieu
au commencement de Septembre. Je
compte à ce moment passer quelques
jours soit à Roscoff, soit à Banyuls.

Je suis très occupé en ce moment par
l'examen d'agrégation. Les compositions
écrites sont terminées depuis quinze jours

et l'examen oral commencera probablement
Lundi prochain 30 Juillet. J'ose
espérer que vous aurez l'extrême obligeance,
Monsieur et Vénérables Professeurs, d'écrire
un mot d'appréciation sur moi à
Monsieur Fernet, Président du jury,

Il n'est pas inutile que le Président
du jury connaisse sur un candidat
l'opinion d'un Professeur tel que vous.

Veuillez agréer, Monsieur et Vénérables
Professeurs, l'assurance de mon profond
respect

André Cazamian

P.S. Monsieur Fernet habite

23, avenue de l'Observatoire

Le 26 Octobre

Monsieur et Veuil Professeur.

A la suite de mon entretien avec
Monsieur le Recteur, on m'avait retiré
du Lycée Janson pour me donner un
poste qui convenait mieux à mon ordre
d'agrégation, tout en me laissant à Paris.

C'était la suggestion de Monsieur
Constantin, professeur d'histoire naturelle
du Lycée Michel, qui a pris un congé
d'un an.



J'avais commencé mon service depuis
huit jours, et de façon à mériter les
éloges du principal et du conseil. J'avais
une nomination rectoriale pour toute la
durée de l'année.

Voici maintenant qu'il se produit
ce fait scandaleux et insou, que l'on
me retire ma nomination, pour
m'envoyer en province (à Dijon) et
cela sous autre raison que celle de mettre
à ma place un jeune élève de
l'École Normale, qui n'a pas plus de
services que moi, qui a dû refuser à
l'adjonction en 1899, et venir seulement
l'année dernière. A jeun homme
(M. Gallaud) par ailleurs qui est
parfaitement incapable de tenir un classe.
C'est lui qui me remplaça à Michélet!
Rien n'y a fait, ni mes protestations,
ni celle du Recteur. L'ordre vient du
ministère. (M. Rattier) Une parole
au ministre aurait peut-être pu me

sauver, mais malheureusement pour moi,
mon cher maître, vous n'êtes pas à Paris.

Je vais partir dimanche pour Dijon.
On m'a fait comprendre que je n'avais qu'à
m'incliner.

Je suis profondément écoeuré.

Veuillez agréer, Monsieur et Vénéré Professeur,
l'assurance de mon respectueux dévouement.

A. Cazamier

99 rue du Ranelagh